

Pays de la Loire, Vendée
Luçon
place Leclerc
Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, place Leclerc

Confessionnal (n° 3)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM85000315
Date de l'enquête initiale : 2007
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : inventaire topographique Commune de Luçon
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : confessionnal

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Emplacement dans l'édifice : première chapelle du bas-côté sud

Historique

Nous ne possédons aucun renseignement sur la facture de ce confessionnal mais, stylistiquement, nous pouvons le dater du XIXe siècle. Il serait excessif de l'identifier avec certitude comme étant celui qui fut exécuté en 1878, d'après les plans de l'architecte Loué, pour la chapelle de la paroisse.

Période(s) principale(s) : 19e siècle

Description

La porte de la loge du prêtre est de plan légèrement galbé.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : menuiserie
Éléments structurels, forme, fonctionnement : plan, galbé

Matériaux : bois résineux taillé, mouluré, ciré

Mesures :

h = 220 ; la = 225 ; pr = 90. Hauteur prise sans la croix.

État de conservation

bon état

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives de l'évêché de Luçon. Registre des délibérations du Conseil de fabrique : Le 20 janvier 1878, 850 francs sont destinés au confessionnal de la chapelle de la paroisse, d'après les plans de l'architecte Loué.

Illustrations



Confessionnal, vue d'ensemble.

Phot. Patrice Giraud

IVR52_20078500579NUCA

Dossiers liés

Édifice : Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, place Leclerc (IA85001764) Pays de la Loire, Vendée, Luçon, place Leclerc

Auteur(s) du dossier : Marie-Thérèse Réau

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Confessionnal, vue d'ensemble.

IVR52_20078500579NUCA

Auteur de l'illustration : Patrice Giraud

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation